



HAL
open science

Jacques Bainville et la Roumanie d'entre-deux-guerres: regards croisés

Matthieu Boisdrón

► **To cite this version:**

Matthieu Boisdrón. Jacques Bainville et la Roumanie d'entre-deux-guerres: regards croisés . Olivier Dard; Michel Grunewald. Jacques Bainville. Profils et réceptions, 57, Peter Lang, pp.189-208, 2010, Coll. Convergences, 978-3-0343-0364-4. 10.3726/978-3-0352-0019-5 . hal-01656423

HAL Id: hal-01656423

<https://hal.science/hal-01656423>

Submitted on 27 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Bainville et la Roumanie d'entre-deux-guerres: regards croisés¹

Matthieu BOISDRON
Université de Nantes

Eugen Weber, historien américain d'origine roumaine,² fin connaisseur de l'Action française, a été le premier chercheur à relever la proximité idéologique et intellectuelle entretenue par les extrêmes droites roumaine et française. Dans son ouvrage consacré au mouvement maurrassien, il note que dans ce pays, «les œuvres de Maurras et de Bainville se trouvaient dans la bibliothèque de tous les intellectuels et [que] les idées d'Action française transparaissaient dans les cours d'université, articles de journaux ou de revues politiques et littéraires».³ En somme, la Roumanie d'entre-deux-guerres apparaît comme «une véritable colonie de la droite française».⁴

Toutefois, depuis ces lignes rédigées en 1962, très peu de choses ont été écrites sur cette relation et sur ces liens *a priori* étroits, privilégiés et dynamiques. Mais qu'en est-il réellement? La séparation est-ouest, physiquement matérialisée pendant plus de quarante ans par le rideau de fer, puis les manipulations de l'histoire à des fins de politiques intérieure et extérieure

- 1 Je tiens ici à remercier très chaleureusement M. Traian SANDU (historien et professeur à l'université Sorbonne Nouvelle Paris III) et M. Florin ȚURCANU (historien et professeur à la faculté de Sciences politiques de Bucarest), pour leurs conseils toujours avisés.
- 2 Eugen Weber est né en 1925 à Bucarest et décédé en 2007 aux Etats-Unis.
- 3 Eugen WEBER, *L'Action française*, Paris, Hachette, coll. «Pluriel», 1990, p. 530. 1^e édition, Stock, 1962; 2^e édition, Fayard, 1985.
- 4 *Ibid.*

Jacques Bainville – Profils et réceptions. Etudes réunies par Olivier DARD et Michel GRUNEWALD. Berne: Peter Lang, 2010. ISBN 978-3-0343-0364-4.

par le régime communiste roumain,⁵ enfin les affres qu'a connues l'historiographie nationale⁶ depuis le début des années quatre-vingt-dix, tous ces éléments ont effectivement contribué à occulter ces échanges qui tendent aujourd'hui à être (re)découverts sous le poids de l'intégration européenne et atlantiste. Pierre Gourinard, universitaire proche du mouvement maurrassien, semble être le premier à avoir répondu à l'invitation d'Eugen Weber.⁷ Christophe Dickès – spécialiste reconnu et biographe de Jacques Bainville – a lui aussi évoqué succinctement, à plusieurs reprises, la question roumaine.⁸ Florin Țurcanu a également fait état des liens de l'Action française avec la Roumanie.⁹ Plus récemment, Traian Sandu s'est intéressé en profondeur aux références françaises du fascisme roumain.¹⁰

Cependant, il faut bien admettre que si Jacques Bainville s'est particulièrement consacré à l'étude de l'Europe centrale et balkanique dans son ensemble, le royaume des Hohenzollern-Sigmaringen n'a guère retenu son attention en particulier. Modeste monarchie longtemps maintenue sous influences ottomane, russe et austro-hongroise, devenue puissance régionale à l'issue de la Première Guerre mondiale, la Roumanie est pourtant dans l'entre-deux-guerres l'un des piliers du système d'alliance français à l'Est aux côtés de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Yougoslavie. Dans *La Russie et la barrière de l'Est*, ouvrage posthume publié en 1937 rassemblant divers articles traitant de l'Europe centrale et orientale, une modeste

- 5 Notamment au service de la réhabilitation par le régime de Nicolae Ceaușescu d'une forme de discours nationaliste face à l'URSS à partir de la fin des années soixante. Sur cette question, l'on pourra se référer avec profit à Traian SANDU, «Le renouvellement de l'histoire politique roumaine de l'entre-deux-guerres», in: Traian SANDU (dir.), *Illusion de puissance, puissance de l'illusion. Historiographies et histoire de l'Europe centrale dans les relations internationales de l'entre-deux-guerres*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 67-84.
- 6 *Ibid.* Notamment le débat consacré à la nature, endogène ou exogène, du fascisme roumain.
- 7 Pierre GOURINARD, «Maurras et l'influence de l'Action française sur l'élite roumaine», in: *Etudes maurrassiennes. Actes du deuxième colloque Maurras, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence*, Centre Charles Maurras, 1973, pp. 97-106.
- 8 Christophe DICKÈS, *Jacques Bainville. L'Europe d'entre-deux-guerres, 1919-1936*, Paris, Godefroy de Bouillon, 1996, pp. 148-150, 165.
- 9 Florin ȚURCANU, «Aux origines de la Garde de Fer. Deux lettres de Ion Moța à Charles Maurras», in: *Studia Politica*, vol. II, N° 2, 2002.
- 10 Traian SANDU, «De Charles Maurras à Lucien Rebatet: un alibi de droite français pour le fascisme roumain de la Garde de Fer?», in: Olivier DARD, Michel GRUNEWALD (dirs), *Charles Maurras et l'étranger, l'étranger et Charles Maurras*, Berne, Peter Lang, 2009. Concernant le fascisme roumain, cf. Catherine HOREL, Traian SANDU, Fritz TAUBERT (dirs), *La périphérie du fascisme. Spécification d'un modèle fasciste au sein de sociétés agraires. Le cas de l'Europe centrale entre les deux guerres*, Paris, L'Harmattan, 2006.

partie est spécifiquement consacrée à la Roumanie. Huit courts articles, tous parus dans *L'Action française* entre 1927 et 1934, évoquent plus particulièrement le royaume danubien. Dans son *Journal*, Jacques Bainville revient également à plusieurs reprises sur la situation intérieure du pays selon une chronologie analogue (1927-1934).

En somme, quel regard Jacques Bainville a-t-il jeté sur la Roumanie ainsi que sur ses élites et dans quelle mesure – et avec quelles nuances – la droite conservatrice et radicale roumaine s'est-elle approprié le corpus bainvillien et maurrassien? C'est le régime politique du royaume qui a, dans un premier temps, retenu l'attention de l'intellectuel. Par la suite, ce dernier s'est intéressé à la place délicate occupée par la Roumanie sur la scène internationale européenne de l'entre-deux-guerres. Enfin, l'étude des relations réciproques entre droites extrémistes française et roumaine doit nous permettre d'appréhender la nature et l'ampleur des influences et des transferts politiques et/ou idéologiques entre les caciques de l'Action française – dont faisait partie Bainville – et ceux de la multitude de mouvements réactionnaires peuplant la Roumanie des années vingt et trente.

Des vertus de la monarchie roumaine

Comme l'a écrit Christophe Dickès, tout un chacun peut constater que «c'est à travers les articles sur la Roumanie que nous avons le mieux perçu le sentiment de Jacques Bainville [vis-à-vis de] la monarchie».¹¹ En effet, le cas roumain prend indéniablement, sous la plume bainvillienne, valeur d'exemple et même de faire-valoir idéologique au service de l'idéal monarchique.

Une dynastie étrangère garante de la nation

En premier lieu, Jacques Bainville relève, dans son travail de caractérisation de la monarchie roumaine, les origines étrangères de la dynastie régnante. Les rois Carol I^{er} (1881-1914) et Ferdinand I^{er} (1914-1927) sont effectivement tous deux nés en Allemagne, de religion catholique. Carol II (1930-1940) sera le premier souverain à naître en Roumanie de religion orthodoxe, plus de soixante années après l'installation de la dynastie dans le pays.

11 Christophe DICKÈS, *Jacques Bainville. L'Europe d'entre-deux-guerres, op. cit.*, p. 165.

Bainville constate avec enthousiasme, «les services que l'institution monarchique a rendus à ces «principautés danubiennes» [...] qui sont devenues un Etat et une nation».¹² Réunies en février 1859 sous l'autorité unique d'Alexandru Ioan Cuza, *hospodar* de Moldavie et de Valachie jusqu'à sa déposition en février 1866, les provinces roumaines sont par la suite confiées à Karl von Hohenzollern-Sigmaringen, élu *domnitor* des principautés en avril 1866 puis proclamé roi de Roumanie en mars 1881, sous le nom de Carol I^{er}. Ainsi, l'union puis l'indépendance de la Roumanie (proclamée en 1877) doivent, selon Bainville, être portées au seul crédit de la monarchie qui a résisté «aux crises de croissance comme à l'hostilité des Empires voisins [et qui a pu] achever [son] unité territoriale à partir du jour où [elle a eu] l'unité du pouvoir».¹³ D'ailleurs, Bainville s'interroge: «pourquoi un peuple qui n'a pas de dynastie nationale va-t-il chercher une dynastie étrangère?»¹⁴ Pour cet ardent dénonciateur du péril germanique, la présence d'une dynastie d'origine allemande ne constitue paradoxalement pas un danger particulier dans la mesure où il considère que la «couronne nationalise ceux qui la portent».¹⁵ Les exemples similaires sont effectivement légions en Europe où cette expérience «a été faite partout avec le même succès»¹⁶ (Belgique, Royaume-Uni, Espagne...). De fait, le monarque apparaît comme le meilleur garant de l'indépendance de son royaume dans la mesure où il ne subordonnera jamais l'intérêt national à celui d'un parti qui pourrait être, lui, séduit par les sirènes de la démagogie. L'exemple de Ferdinand I^{er}, neveu et successeur de Carol I^{er} sur le trône en octobre 1914, appuie fort à propos sa démonstration. En effet, le roi, sous l'influence conjuguée de son épouse britannique, Marie d'Edimbourg, de son premier ministre, Ion Brătianu, et de l'opinion publique roumaine, range résolument la Roumanie dans le camp de la Triple Entente au cours de la Première Guerre mondiale malgré ses «sympathies pour l'Allemagne [et ses] liens de famille avec le roi de Prusse».¹⁷ Du reste, ce conflit a fait voler en éclats la solidarité dynastique sous le poids des événements et de l'exacerbation nationaliste du temps. L'épreuve de la guerre – qui a vu le pays défait et occupé par les armées austro-allemandes – a surtout permis à la monarchie d'incarner, autour de la figure royale, l'Union nationale malmenée par le jeu

12 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, Paris, Plon, 1937, pp. 213-215.

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

15 Christophe DICKÈS, *Jacques Bainville. L'Europe d'entre-deux-guerres*, op. cit., pp. 216-218.

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*

des partis selon qu'ils étaient plutôt favorables à l'Entente (les libéraux de Brătianu) ou prêts à discuter avec les puissances centrales (les conservateurs d'Alexandru Marghiloman).

En somme, pour Bainville, peu importe que «le monarque soit issu du principe héréditaire, d'une élection ou bien d'un coup de force».¹⁸ Ce dernier n'attache pas de caractère sacré à la personne et à la fonction royales. Sa conception de la monarchie est purement utilitariste et rejoint en cela les positions traditionnelles de Maurras et de l'Action française.¹⁹ Le gouvernement d'un seul, affranchi des querelles partisans, doit permettre à la Roumanie de relever les défis auxquels elle est confrontée de par sa position géographique difficile.

Un régime parlementaire corseté

En effet, les «hostilités qui [...] entourent [la Roumanie] lui font un besoin d'un gouvernement fort».²⁰ De surcroît, le royaume danubien «a besoin d'autorité»²¹ car il «n'a pas les moyens de se payer le luxe d'une démocratie».²²

Même si la Roumanie dispose depuis 1923 d'une constitution d'essence indubitablement démocratique et libérale, l'exercice du pouvoir reste concentré dans les mains du souverain qui conserve de larges prérogatives et choisit généralement son principal ministre grâce à l'appui d'une Assemblée le plus souvent aux ordres. «Aussi il va sans dire que ces magnifiques résultats ne s'obtiennent pas sans un certain contrôle des urnes. Il y a en outre, en Roumanie, une prime à la majorité qui assure la totalité des sièges, ou peu s'en faut, au parti qui a le plus d'avance sur les autres.»²³ Bainville loue ce parlementarisme de façade qui donne au gouvernement l'autorité nécessaire lui permettant de faire preuve d'une volonté politique supérieure à celle

18 Christophe DICKÈS, *Jacques Bainville. Les lois de la politique étrangère*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2008, p. 88.

19 Il suffit, pour s'en convaincre, de constater de quelle façon est considérée, par le mouvement maurassien, la querelle opposant les légitimistes aux orléanistes.

20 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 219-221.

21 *Ibid.*

22 *Ibid.*

23 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 226-227. La loi électorale de mars 1926, initialement destinée à assurer le contrôle du pouvoir aux libéraux du PNL, a introduit une prime à la majorité pour le parti qui obtenait au moins 40 % des suffrages. Il pouvait alors compter sur la majorité absolue à «l'Assemblée des députés» (*Adunarea Deputaților*).

d'une démocratie. Car celle-ci, imposée par les vainqueurs à l'issue de la Première Guerre mondiale à une majorité de «petits peuples pauvres et nus»²⁴ d'Europe centrale, orientale et balkanique lui apparaît comme «le plus primitif, le plus précaire, le plus instable des gouvernements».²⁵

Néanmoins, il faut préciser que l'ascendant des partis est bien réel, et leur place sur la scène politique pas seulement accessoire. Bainville reconnaît que les libéraux «avaient institué un gouvernement aussi semblable que possible aux gouvernements occidentaux et acclimaté le régime constitutionnel rendu inoffensif par une fiction semblable à celle du rotativisme espagnol».²⁶ La querelle dynastique qui survient à la fin des années vingt dissimule, quant à elle, une âpre lutte d'influence entre un parti national-libéral (Partidul Național Liberal, PNL) installé et un jeune parti national-paysan (Partidul Național Țărănesc, PNT) ambitieux (il est né en 1926). Après avoir obligé son fils, Carol, à renoncer à ses droits au trône en raison d'un mariage morganatique et de ses suites,²⁷ Ferdinand laisse en juillet 1927 le royaume aux soins d'un Conseil de régence.²⁸ Le PNL a incontestablement toujours joui du complet soutien du roi, ainsi que d'une certaine latitude du pouvoir, et n'a jamais fait mystère de ses réserves à l'égard du prince.²⁹ Le décès de Ion Brătianu, président du Conseil et chef des libéraux, quatre mois seulement après celui de Ferdinand marque le début d'une période difficile pour le PNL, marquée par de sourdes luttes intestines et des scissions. Un espace s'ouvre alors pour le PNT de Iuliu Maniu qui a dénoncé dès 1926 l'éviction de Carol et qui, appelé aux affaires en 1928, fait le choix d'apporter son

24 Cité par Christophe DICKÈS, *Jacques Bainville. Les lois de la politique étrangère*, op. cit., p. 161.

25 *Ibid.*

26 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 222-223.

27 Ayant épousé Ioana Lambrino en août 1918 sans le consentement de son père, Carol doit renoncer à ce mariage, annulé en 1919 sous la pression paternelle. En mars 1921, il est contraint de convoler avec Hélène de Grèce, fille du roi Constantin I^{er} de Grèce. De cette union naît un fils, Mihai. Marié par raison d'Etat, Carol s'éloigne très vite de sa nouvelle femme (le divorce est prononcé en 1928) et se lie rapidement avec une roumaine d'origine juive, Elena Lupescu, qui restera jusqu'à la fin de sa vie sa seule et unique maîtresse. La vie privée relativement dissolue du jeune prince incite Ferdinand I^{er} à le déshériter et à le priver de la succession au trône au profit de son petit-fils.

28 Le fils de Carol, Mihai I^{er}, est certes proclamé roi mais, âgé d'à peine six ans, il n'est pas en mesure de régner.

29 L'acte de renonciation du 4 janvier 1926 doit beaucoup aux libéraux. Pour plus de détails, nous nous permettons de renvoyer à notre livre: *La Roumanie des années trente, de l'avènement de Carol II au démembrement du royaume (1930-1940)*, Parçay-sur-Vienne, éditions Anovi, 2007, pp. 33-37.

soutien au prince déchu.³⁰ Bainville admet donc l'empire relatif des partis politiques et donne même une caution morale aux «messieurs»³¹ du PNL. D'abord hostile aux nationaux-paysans,³² qu'il considère (à tort) comme des révolutionnaires d'inspiration socialiste conjugués à des démagogues, et à Carol,³³ qu'il soupçonne d'être un pion entre les mains de Maniu, Jacques Bainville est assez vite rassuré. Il constate, à l'occasion des élections législatives de juin 1931 «que le pays n'a pas changé»,³⁴ qu'il «y avait, dans la Chambre précédente, une énorme majorité pour M. Maniu [et qu'il] y aura une énorme majorité pour M. Jorga».³⁵ Pour Bainville, le retour «du parti libéral»³⁶ [...] selon la norme traditionnelle»³⁷ permet d'une part au cours des «choses [de continuer] comme elles étaient»³⁸ et d'autre part de faire «deux économies, celle d'une révolution et celle d'un coup d'Etat».³⁹ Avec un certain cynisme, il se demande si «du moment qu'un seul parti ne s'éternise pas au pouvoir, est-ce que le principe n'est pas sauve»?⁴⁰

Cette démocratie «limitée» ou «corrigée», inspirée par le «nationalisme intégral», offre bien des avantages au premier rang desquels on compte la stabilité. Elle suppose «des électeurs dociles [...] qui ne tiennent que très peu à une opinion»⁴¹ ainsi que la prééminence d'une élite au service de l'Etat plus que d'un parti et peu sensible au «jeu fécond des idées».⁴² Les dirigeants du PNL jouant bien évidemment ce rôle pondérateur, Jacques Bainville s'intéresse particulièrement à la place majeure tenue depuis le règne de Carol I^{er} par la famille Brătianu et ne cache pas l'admiration qu'il porte à tous les membres éminents que celle-ci a comptés dans ses rangs. A l'occasion de la mort de Ferdinand I^{er}, il écrit notamment: «Depuis les premiers jours de son histoire moderne, la Roumanie a trouvé cette famille d'hommes d'Etat aux côtés de la monarchie. Elle la retrouve encore et c'est la garantie

30 En juin 1930, le prince reprend les rênes du pays à la suite d'un coup d'état sans effusion de sang et est immédiatement proclamé roi sous le nom de Carol II avec l'aval du Parlement.

31 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 222-223.

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*, pp. 224-225.

34 *Ibid.*, pp. 226-227.

35 *Idem.*

36 Précisons que le cabinet Iorga, gouvernement de coalition, n'était pas *stricto sensu* «national-libéral». Il était toutefois à dominante conservatrice.

37 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 226-227.

38 *Ibid.*

39 *Ibid.*

40 *Ibid.*

41 *Ibid.*

42 *Ibid.*

que tout se passera avec ordre et régularité.»⁴³ Il ajoute avec emphase: «lorsqu'un Brătianu a été de nouveau premier ministre, Ferdinand I^{er} a pensé: «Maintenant, je puis mourir.»⁴⁴ Le principal ministre de Ferdinand est même qualifié de «roi non couronné»⁴⁵ par Bainville. L'influence du clan sur les affaires de l'Etat est incontestable. Ion Brătianu a été trois fois président du Conseil.⁴⁶ Son fils aîné, Ion Brătianu, a pour sa part assumé cette charge à cinq reprises.⁴⁷ Son troisième fils, Vintilă Brătianu, a lui-aussi pris la tête d'un gouvernement.⁴⁸ En outre, la mainmise de la famille sur le parti national-libéral est elle aussi indéniable. Ion (1908-1927), puis Vintilă (1927-1930), enfin Constantin⁴⁹ (à partir de 1933) ont tour à tour été les chefs de file du mouvement. De la sorte, à en croire Bainville, les Brătianu s'apparenteraient presque à ces grands commis de l'Etat de l'époque moderne, honnêtes administrateurs issus de la petite noblesse ou d'extraction bourgeoise, tout dévoués au service des monarques de leur époque. Cette figure de l'homme lige est d'ailleurs récurrente dans l'œuvre de l'historien.

Jacques Bainville vante le rôle des élites et, partant, relève aussi une certaine artificialité de la démocratie roumaine. Il n'a certes pas vécu assez longtemps pour observer le renforcement progressif de son pouvoir personnel par Carol II mais l'on peut supposer que la ferme volonté du roi de museler les partis et le Parlement, qui prend corps lors de l'installation de la dictature royale en janvier 1938, l'aurait certainement interpellé, si ce n'est séduit.⁵⁰ Car pour les tenants de l'Action française, l'autoritarisme monarchique se distingue des régimes totalitaires qui restent, selon eux, d'inspiration démocratique par la pratique de la mobilisation des masses, naturellement dirigée contre les élites.

43 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 216-218.

44 *Ibid.*

45 Jacques BAINVILLE, *Journal 1927-1935*, Paris, Plon, 1949, p. 29.

46 De juillet à novembre 1868, d'août 1876 à avril 1881 et enfin de juin 1881 à avril 1888.

47 De janvier 1909 à janvier 1911, de janvier 1914 à février 1918, de décembre 1918 à octobre 1919, de janvier 1922 à mars 1926 et de juin à novembre 1927.

48 De novembre 1927 à novembre 1928.

49 Ion Brătianu était l'aîné, Constantin («Dinu») le cadet et Vintilă le benjamin.

50 Un parti unique, le Front de la Renaissance nationale (Frontul Renașterii Naționale), est créé en décembre 1938. Il est par la suite remplacé par le parti de la Nation (Partidul Națiunii), qualifié, lui, «d'unique et totalitaire» selon le décret-loi du 22 juin 1940 publié au *Monitorul Oficial*.

La Grande Roumanie sur la scène internationale

La Roumanie sort considérablement agrandie et renforcée du premier conflit mondial. La superficie du royaume passe d'un peu plus de 137 000 km² à un peu plus de 295 000 km². La Bessarabie est occupée dès janvier 1918 et annexée *de facto*. Le traité de Saint-Germain lui confie la Bucovine; le traité de Trianon, la Transylvanie et le Banat. Enfin, le traité de Neuilly confirme la souveraineté de la Roumanie sur la *Dobrodgea* (Dobroudja) méridionale. Le changement d'échelle du royaume sur la scène internationale est manifeste: la Roumanie devient une puissance régionale incontournable.

Un allié naturel

A l'occasion du VI^e Congrès de la presse latine, qui se tient à Bucarest entre le 1^{er} et le 3 octobre 1927, Jacques Bainville entreprend un voyage de près de deux semaines en Roumanie. A son retour, il rédige un article plus long que les précédents qui dévoile ses impressions sur ce pays qu'il considère comme un allié naturel de la France.⁵¹

Reprenant à son compte les lieux-communs de son temps (et dans une moindre mesure du nôtre), le journaliste considère la Roumanie comme «un pays de latinité».⁵² Pour lui, «le peuple roumain est un peuple parent et ami, dont les affinités naturelles et électives sont françaises».⁵³ La Roumanie est assurément considérée, dans les sphères intellectuelles et politiques françaises, comme une nation objectivement francophile où l'influence de Paris serait prédominante pour des raisons culturelles et historiques flagrantes. Le prestige de la pensée et de la langue françaises y est bien réel alors que le souvenir du rôle important joué par Napoléon III dans la conquête de l'autonomie puis de l'indépendance reste toujours vivace. Enfin, la figure tutélaire du général Henri-Mathias Berthelot, placé en 1916 à la tête de la plus importante des missions militaires françaises à l'étranger dans le but de réorganiser l'armée roumaine, est encore dans toutes les mémoires à la fin des années vingt.⁵⁴ Jacques Bainville reconnaît et reprend à son compte ce postulat qui s'appuie sur certaines justifications inspirées des expériences du passé qui ne peuvent que séduire l'empirisme de l'historien.

51 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 219-221.

52 *Ibid.*

53 *Ibid.*

54 Jean-Noël GRANDHOMME, *Le général Berthelot et l'action de la France en Roumanie et en Russie méridionale (1916-1918)*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Par de nombreuses allusions, Bainville va jusqu'à suggérer une analogie entre la situation de la France et celle de la Roumanie. Il écrit à ce sujet: «Pays longtemps foulé aux pieds, pays maintes fois sacrifié, pays victime de plusieurs barbaries et encore menacé, mais qui, de son insécurité même, de sa réaction défensive contre le danger des invasions tire les règles de sa vie.»⁵⁵ Ces lignes, consacrées à la Roumanie, pourraient tout à fait convenir à la France d'après-guerre, obnubilée par le souci de sa sécurité. L'auteur reprend également, pour qualifier le royaume roumain, le titre d'une série d'ouvrages de Maurice Barrès relative à l'Alsace-Lorraine, «un bastion de l'Est».⁵⁶ Grâce à la mise en exergue de l'exemple roumain, assimilable au cas français, Bainville peut à loisir critiquer la politique extérieure de Paris:

La Roumanie a six voisins. Trois sont hostiles: la Russie, la Hongrie et la Bulgarie. Les trois autres, Yougoslavie, Tchéco-Slovaquie, Pologne, sont slaves, avec une nature, des sympathies, des tendances divergentes. [...] De cet état de vie, on peut dire, sans rien outrer, qu'il est terrible. Auprès de lui, le nôtre passera pour doux, et notre fragile sécurité de limitrophes des Allemands devient presque enviable.⁵⁷

La Roumanie apparaîtrait presque comme une France par procuration. Elle assure en effet la sécurité de l'Europe puisque que «ces Latins [sont] postés comme des sentinelles aux frontières de l'Asie».⁵⁸ Le rôle de protecteur de l'Occident, longtemps assumé par la France dans l'imaginaire de la droite radicale française, est abandonné par celle-ci sous le poids de ses atermoiements.

Bainville oppose ainsi les abdications et les renoncements successifs de la France, notamment sur le Rhin, au courage et à la ferme volonté affichés par la Roumanie. Cette différence de politique, déterminée «par deux idées [...] sans lesquelles elle courrait le risque de périr: l'idée de nationalité et l'idée d'ordre»,⁵⁹ tient, selon lui, à une seule chose: le régime en place. La monarchie se manifesterait donc presque comme l'incarnation d'une volonté nationale intangible sur laquelle s'appuierait une forme de résilience collective entendue à l'échelle du pays.

55 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 219-221.

56 *Ibid.* Précisons également que la série les «Bastions de l'Est» de Maurice Barrès compte trois volumes: *Au service de l'Allemagne* (1905), Paris, Arthème Fayard, *Colette Baudoche* (1909), Paris, Félix Juven, et *Le Génie du Rhin* (1921), Paris, Plon.

57 *Ibid.*

58 *Ibid.*

59 *Ibid.*

La Roumanie et la «barrière de l'Est»

Précisons que Bainville, s'il a déjà eu l'occasion d'évoquer la Roumanie dans ses articles et son *Journal* au cours de la Grande Guerre,⁶⁰ ne s'y intéresse de nouveau qu'à partir de la seconde moitié des années vingt. L'intérêt soudain du journaliste n'est pas innocent. Cette période correspond en effet à un «temps» diplomatique particulier, dominé par les alliances successives conclues par Paris à partir de la seconde moitié des années vingt avec Bucarest, Varsovie, Belgrade et Prague. La politique française à l'Est retient naturellement l'attention du chroniqueur de politique étrangère pour lequel «les questions relatives à l'Europe centrale et balkanique [...] sont «le cœur de toutes les difficultés historiques de notre vieux continent»».⁶¹ Le journaliste cherche donc comment ces peuples réussiront à faire contrepoids à une Allemagne qui refuse la reconnaissance de ses frontières orientales⁶² et qui reste, bien que vaincue, la puissance majeure dans la région. Bainville est en fin de compte très critique vis-à-vis de la «barrière de l'Est» que cherche à organiser la France.

La Petite Entente est traditionnellement présentée comme le «système d'alliance français à l'Est», tout à la fois «cordon sanitaire» antibolchevique et alliance de revers dirigée contre l'Allemagne. Rien n'est plus éloigné des faits que ce raccourci grossier qui suppose l'existence d'un ensemble diplomatique cohérent et homogène, ce qui n'a jamais vraiment été le cas.⁶³ La France n'est d'ailleurs pas à l'initiative et ses hésitations premières sont révélatrices du manque de cohérence de ses ambitions diplomatiques dans cette région. En août 1920, la Tchécoslovaquie, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (SHS)⁶⁴ et la Roumanie se promettent une assistance armée en cas d'agression de la Hongrie, vis-à-vis de laquelle la France est loin d'être hostile dans la première moitié de la décennie. Les deux tentatives de restauration manquées de l'ex-empereur Charles à Budapest incitent les trois

60 Il mentionne notamment le royaume roumain en septembre 1916 (*Journal 1901-1918*, Plon, 1948, p. 182) et en mai 1919 (*Journal 1919-1926*, Plon, 1949, p. 14).

61 Cité dans Christophe DICKÈS, *Jacques Bainville, les lois de la politique étrangère*, op. cit., pp. 158-159.

62 A l'occasion de la signature des accords de Locarno en octobre 1925, Berlin reconnaît ses frontières occidentales pour mieux refuser de faire de même à l'est, notamment vis-à-vis de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.

63 Deux thèses récemment publiées défendent ce point de vue à partir d'exemples révélateurs: François GRUMEL-JACQUIGNON, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-Guerres (1918-1935)*, Berne, Peter Lang, 1999 et Traian SANDU, *Le système de sécurité français en Europe centre-orientale: l'exemple roumain, 1919-1933*, Paris, L'Harmattan, 1999.

64 En 1929, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes prend le nom de Yougoslavie.

pays à renforcer leurs liens militaires et politiques pour se prémunir de ce danger. Plusieurs accords bilatéraux sont dès lors conclus.⁶⁵ L'alliance est ouvertement et exclusivement tournée contre le révisionnisme hongrois et, dans une moindre mesure, bulgare. Par conséquent, le Royaume SHS n'est pas garanti contre les revendications italiennes et la Roumanie ne peut compter sur aucune aide face à l'Union soviétique qui revendique toujours activement la Bessarabie. Enfin, la Petite Entente est affaiblie par l'absence de Varsovie qui, entretenant de bonnes relations avec Budapest et un lourd contentieux avec Prague sur la question du territoire disputé de Teschen, n'y participe pas. La France, déjà liée à la Pologne depuis février 1921, signe également un accord avec la Tchécoslovaquie en janvier 1924, suivi d'une alliance militaire avec ces deux pays en octobre 1925. En juin 1926, elle paraphe un protocole similaire avec la Roumanie avant de faire de même avec le Royaume SHS en novembre 1927. Paris apparaît donc à la fin des années vingt comme la protectrice des garants du *statu quo* à l'Est.

Jacques Bainville dénonce ce «système» qu'il considère comme inefficace car fondé sur de multiples traités dont on ne peut prévoir si les stipulations qu'ils contiennent seront respectées en cas de crise.⁶⁶ Appelant de ses vœux la constitution d'une fédération organisée autour de l'Autriche, de la Hongrie, voire de la Pologne,⁶⁷ qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler le plan de relèvement de l'Europe danubienne par intégration douanière suggéré par Tardieu, il préconise plutôt le renforcement de l'alliance polono-roumaine de mars 1921 (renouvelée en mars 1926). Car si la république et la monarchie ne partagent qu'une étroite frontière commune, les intérêts des deux puissances sont convergents: «Les deux pays [...] ont les mêmes intérêts, mêmes sentiments, mêmes idées [...] mêmes appréhensions.»⁶⁸ Cela constitue un gage sérieux d'exécution effective de leurs engagements réciproques. Anticomuniste virulent, Bainville pointe en premier lieu le danger que l'Union soviétique fait peser sur les marges orientales de l'Europe. Fin observateur, il comprend immédiatement que la «véritable inquiétude [...] le souci majeur des ces Latins»⁶⁹ c'est le communisme qui créé en Roumanie «une répulsion

65 Entre la Roumanie et la Tchécoslovaquie en avril 1921, entre la Roumanie et le Royaume SHS en juin 1921, enfin entre la Tchécoslovaquie et le Royaume SHS en août 1921.

66 Bainville, s'il n'en est pas l'inventeur, a emprunté, au journal britannique *Daily Telegraph*, et popularisé le terme de «pactomanie» (*L'Action française*, 19 octobre 1926) tout en lui donnant la connotation péjorative que nous lui connaissons aujourd'hui.

67 Christophe DICKÈS, *Jacques Bainville, les lois de la politique étrangère, op. cit.*, p. 160.

68 Jacques BAINVILLE, *Journal 1927-1935, op. cit.*, p. 70.

69 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est, op. cit.*, pp. 219-221.

salutaire». ⁷⁰ Le journaliste ne croit guère en la sincérité, bien réelle mais conjoncturelle, de l'Union soviétique qui normalise progressivement ses relations avec ses voisins immédiats et joue le jeu de la sécurité collective grâce à l'entregent de son habile commissaire du Peuple aux Affaires étrangères, Maxim Litvinov. Le protocole Litvinov ⁷¹ de février 1929 constitue l'amorce d'une reconnaissance par l'URSS de ses frontières occidentales. De plus, en marge des travaux de la Conférence du désarmement, le chef de la diplomatie soviétique propose, en juillet 1933, une convention de définition de l'agression destinée à garantir la pérennité des pactes de renonciation à la guerre et donc la reconnaissance implicite de la tutelle roumaine sur la Bessarabie. L'Union soviétique signe surtout plusieurs traités de non-agression, avec la Finlande en janvier 1932, avec la Lettonie en février et avec l'Estonie en mai. La signature séparée de pactes similaires avec la Pologne en juillet 1932, puis avec la France au mois de novembre suivant, trahit pourtant une certaine difficulté à accorder les violons diplomatiques. Paris cherche avant tout à consolider ses alliances à l'Est en y associant une URSS devenue fréquentable. Cette politique dévoile – n'en déplaise à Bainville – la pusillanime solidarité polono-roumaine malgré des angoisses et des intérêts partagés. Jacques Bainville le constate et déplore que la «Roumanie [soit] l'objet de sollicitations et de tentations auxquelles la Pologne a déjà succombé». ⁷² Il ajoute: se «rapprocher de l'Allemagne dans cette crainte, cela s'appelle se mettre dans la gueule du loup». ⁷³ La timide reprise des relations roumano-soviétiques en juin 1934, sous la pression de la France alors en pleine négociation avec Moscou, ⁷⁴ et plus généralement l'hostilité et la méfiance affichées par Bucarest au régime des Soviets, contribuent à l'isolement relatif de la Roumanie et la font imperceptiblement glisser vers Berlin. ⁷⁵

70 *Ibid.*

71 Signé entre l'URSS, l'Estonie, la Lettonie, la Pologne et la Roumanie, cet accord prévoit la pleine application, entre les signataires, du Pacte Briand-Kellogg, indépendamment du destin de sa ratification.

72 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, *op. cit.*, pp. 230-231. Déjà liée par un pacte de non-agression avec l'URSS (juillet 1932), la Pologne signe un texte équivalent avec l'Allemagne en janvier 1934 marquant ainsi la volonté de Varsovie de ne pas inscrire sa politique extérieure dans le sillage d'une quelconque grande puissance.

73 *Ibid.*

74 Nous nous permettons de renvoyer à notre article: «Le projet de pacte oriental (février 1934-mai 1935)», in: *Guerres mondiales et conflits contemporains*, N° 220, 4/2005, pp. 23-43.

75 Un article et deux ouvrages sont plus particulièrement à consulter à ce sujet: Frédéric DESSEBERG, «La Roumanie et la Pologne dans la politique soviétique de la

En somme, pour Bainville, il n'y a pas de choix raisonnable à faire entre Allemagne et URSS. Il est inutile de vouloir jouer l'un contre l'autre puisque ces deux pays constituent une menace potentielle pour la France et ses alliés. Le risque de collusion germano-soviétique s'éloignant progressivement à partir de 1933, les événements semblent donner raison à Jacques Bainville.⁷⁶ Le journaliste note d'ailleurs les mouvements fluctuants du balancier diplomatique français, penchant alternativement, et selon les circonstances, plutôt du côté de l'Allemagne⁷⁷ ou plutôt du côté de l'URSS,⁷⁸ alimentant l'incompréhension et surtout les réserves de nos alliés orientaux. Mais dans ce contexte, et l'intellectuel le reconnaît, la marge de manœuvre est particulièrement étroite pour la France, contrainte de «choisir entre les alliés et aussi entre les dimensions d'alliés».⁷⁹ Elle l'est aussi pour les pays de l'Europe médiane, qui «réfléchissent et se demandent s'ils ne seront pas mangés [si] l'on opte pour les grands»⁸⁰ au détriment des petits.

L'extrême-droite roumaine et l'Action française

Indéniablement, d'un bout à l'autre de l'Europe, les échanges intellectuels entretenus par les élites conservatrices, réactionnaires et radicales du temps sont établis et il est possible d'identifier à ce sujet influences, transferts, emprunts ou encore réseaux plus ou moins constitués. Pourtant, on le constatera, les relations directes et la vitalité de celles-ci sont restées limitées du fait de la sourde et durable incompréhension entre les droites extrêmes des deux pays.

France : la difficulté d'établir un «front uni», in: *Revue historique des armées*, N° 244, 2006, pp. 60-72; Traian SANDU, *Le système de sécurité français en Europe centre-orientale op. cit.* et, du même auteur, *La Grande Roumanie alliée de la France. Une péripétie diplomatique des Années Folles? (1919-1933)*, Paris, L'Harmattan, 1999 (recueil de documents diplomatiques français et roumains).

76 Le traité germano-soviétique de Rapallo (avril 1922) jette en effet ses derniers feux à partir de la nomination d'Adolf Hitler au poste de chancelier en janvier 1933.

77 Le Pacte d'entente et de collaboration à Quatre, initialement proposé par Mussolini début 1933 afin de réviser pacifiquement les traités en instituant un directoire des grandes puissances (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni) a par exemple provoqué une virulente levée de boucliers de la Petite Entente et de la Pologne, contraignant Paris à vider le texte de sa substance avant sa signature en juin 1933.

78 Le 2 mai 1935, France et URSS signent un traité d'assistance mutuelle.

79 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit. pp. 230-231.

80 *Ibid.*

Relations, influences, transferts

Bainville considère que l'influence de l'Action française en Roumanie est notable et prégnante: «on ne s'étonne pas des sympathies que trouvent chez les intellectuels roumains les doctrines de l'Action française. On ne s'étonne pas de l'emploi, je dirai même de l'adoption, qu'ils en ont faite.»⁸¹

Il est avéré que certains représentants de l'extrême-droite roumaine ont fréquenté, parfois assidument, les cercles d'Action française dans la France du début des années vingt. Vasile Marin, Ion Moța, Mircea Eliade et Mihail Polihroniade sont de ceux là. Corneliu Zelea Codreanu lui-même a préparé sa thèse de doctorat à Grenoble. Les influences sont parfois clairement identifiées et revendiquées. Ainsi, Ion Moța a-t-il été le fondateur à Cluj, au tout début des années vingt, d'un éphémère mouvement nommé Actiunea Românească, inspiré directement du mouvement maurrassien.⁸² Pourtant, les jeunes radicaux roumains francophiles, groupés notamment au sein du «nid» légionnaire Axa et de sa revue homonyme, sont progressivement marginalisés au cours des années trente et ne font, par la suite, plus guère état de leur séjour français qui transparait seulement de façon allusive dans leur correspondance.⁸³ La mort de Moța et celle de Marin en janvier 1937 aux côtés des franquistes en Espagne accentuent ce déclin, mais c'est surtout la dimension de révolution fasciste ainsi que la germanophilie imprégnant dès la fin de la première décennie de l'entre-deux-guerres la jeune droite radicale roumaine qui contribuent à effacer progressivement le souvenir des références passées à l'Action française. Du côté des tenants d'une droite nationaliste, populiste et réactionnaire, légaliste et relativement épargnée par la tentation fasciste, le bilan n'est guère plus positif. Le général Alexandru Averescu, très influent à l'issue de la Première Guerre mondiale, oriente par exemple résolument son mouvement⁸⁴ vers le modèle mussolinien. Alexandru Constantin Cuza et Octavian Goga, bien que dans une certaine mesure sensibles au corpus idéologique de l'Action française, ne semblent pas s'en

81 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 219-221.

82 Fondé en 1923, celui-ci fusionne deux ans plus tard avec la *Liga Apărării Național-Creștine* (Ligue de défense nationale-chrétienne ou LANC) d'Alexandru Cuza et Corneliu Codreanu. Cf. Sorin RADU, «The Political Group of Right Extreme «Romanian Action» of Cluj (1923-1925)», in: *Apulum*, vol. 34, 1997, pp. 599-609.

83 Traian SANDU, «De Charles Maurras à Lucien Rebatet...», op. cit.

84 La *Liga Poporului* est fondée en avril 1918 puis renommée *Partidul Poporului* en 1929.

être particulièrement inspirés et ont surtout teinté leurs prises de position d'une forte dose d'antisémitisme.⁸⁵

Précisons toutefois que, parmi les dirigeants de l'Action française, Jacques Bainville est bien connu en Roumanie. Il a par exemple, dès l'époque de la Grande Guerre, été décoré par l'Etat roumain pour ses articles favorables au royaume pendant le conflit. Ses travaux sont eux aussi lus dans le pays: son *Histoire de France* est d'ailleurs traduite en roumain en 1940, son *Napoléon* en 1943... De surcroît, lors de l'assassinat du président du Conseil Ion Duca par des militants de la Garde de Fer⁸⁶ en décembre 1933, Vasile Marin écrit aussi bien à Maurras⁸⁷ qu'à Bainville, qui a dénoncé l'inféodation du mouvement à l'Allemagne.⁸⁸ Il lui demande d'infléchir plus favorablement son point de vue à l'endroit des gardistes. En décembre 1938, à Berlin, Mihail Fărcășanu, plus tard célèbre journaliste et opposant au régime communiste, soutient sa thèse de droit,⁸⁹ consacrée à la monarchie et dédiée à Maurras. Elle fait amplement état des ouvrages de Jacques Bainville. Celui-ci jouit donc du respect, voire d'une certaine reconnaissance de la part des militants radicaux, à tout le moins de ceux disposant d'un certain bagage intellectuel. Les journaux roumains orientés à droite ont également suivi avec une attention toute particulière les travaux des champions de l'Action française. *Curentul* de Pamfil Șeicaru, *Gândirea* et *Calendarul* de Nichifor Crainic, *Sfarmă-Piatră*, *Cuvântul* ont par exemple largement ouvert leurs colonnes à Valois, Daudet, Maurras et bien entendu Bainville.⁹⁰ Enfin, sa mort en février 1936 est évoquée dans la presse roumaine. Pourtant, la figure du journaliste, peu enclin à l'insulte littéraire et à l'invective antisémite, n'a pas soulevé les mêmes passions que celle d'un Charles Maurras ou d'un Léon Daudet, aux propos souvent plus virulents et

85 En juillet 1935, la LANC de Cuza et le *Partidul Național Agrar* (Parti national-agraire) d'Octavian Goga fusionnent pour former le *Partidul Național Creștin* (Parti national-chrétien). Appelé au pouvoir par Carol II à la suite des élections législatives de décembre 1937, Goga mène une politique exclusivement antisémite. Cf. notamment notre ouvrage *La Roumanie des années trente*, op. cit., pp. 111-123.

86 Portant plusieurs noms au gré des dissolutions successives dont il a fait l'objet (*Légion de l'Archange Michel*, *Groupement Corneliu Codreanu*, *Garde de Fer*, *Tout pour la Patrie* ou encore *Mouvement légionnaire*) nous faisons pour plus de clarté le choix de n'utiliser que le plus connu d'entre eux.

87 Florin ȚURCANU, op. cit.

88 *L'Action française*, 6 janvier 1934.

89 «Le développement spirituel de l'idée monarchique à travers l'Histoire», sous la direction de Carl Schmitt.

90 Hans-Christian MANER, *Parlamentarismus in Rumänien (1930-1940): Demokratie im autoritären Umfeld*, München, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 1997, p. 129. Cf. aussi Pierre GOURINARD, op. cit., p. 102.

polémiques. Surtout, Bainville n'est pas un idéologue et n'a pas théorisé d'idées ou de conceptions politiques propres, à la manière des autres tenants du mouvement monarchiste français. De fait, la visibilité du chroniqueur de politique étrangère est moindre dans le pays.

Si, au lendemain de la victoire des alliés sur les puissances centrales, le prestige du nationalisme français et de ses figures de proue est très important à l'étranger, et partant en Roumanie, les relations humaines et intellectuelles directes sont restées quant à elles bien modestes, s'amenuisant encore au fil des années, sous le poids des événements.

Des valeurs partagées ou au contraire antinomiques?

La proximité culturelle et diplomatique entre Paris et Bucarest n'a donc paradoxalement pas contribué à l'audience de la droite radicale française auprès de son homologue roumaine. Cela s'explique surtout par des divergences souvent profondes, tant sur le plan des valeurs et des idées que sur celui de l'orientation souhaitée de la politique extérieure.

En premier lieu, il faut avoir à l'esprit qu'il n'y a pas dans la Roumanie d'entre-deux-guerres un effort d'élaboration doctrinale du nationalisme qui soit comparable au travail accompli en France par l'Action française. A ce titre, lorsqu'une tentative est entreprise en ce sens, et ce sera maladroitement le cas du mouvement légionnaire emmené par Codreanu, elle prend immédiatement la forme d'un nationalisme «orthodoxiste» qui a finalement bien peu à voir avec les positions d'un agnostique et d'un positiviste comme Jacques Bainville. En effet, le gardisme se voit contraint de composer avec une société agricole, profondément rurale, et «est obligé de concéder à la tradition la soumission formelle à la religion».⁹¹ En outre, «comme les corpus idéologiques de tous les mouvements fascistes, le légionarisme est un syncrétisme»⁹² qui puise à différentes sources. La différence est ici très claire entre réaction et fascisme. Elle apparaît notamment à la lumière du positionnement des uns et des autres vis-à-vis du totalitarisme. Pour Jacques Bainville, le rôle des élites, qui découle d'une organisation traditionnaliste de la société, est fondamental car c'est autour d'elles et par elles que la nation est la mieux à même d'assurer sa pérennité et celle des institutions. Par conséquent, l'Etat totalitaire est indubitablement d'essence démocratique par la mobilisation des masses qu'il suppose. Il a d'ailleurs pour cible première l'oligarchie ou l'aristocratie dominante que son caractère profondément

91 Traian SANDU, «De Charles Maurras à Lucien Rebatet...», *op. cit.*

92 *Ibid.*

révolutionnaire envisage d'évincer du paysage politique et institutionnel. La monarchie elle-même est mise en cause comme système de gouvernement par la jeune extrême-droite fascisante. Si l'exemple italien avait pu effectivement un temps laisser croire qu'il était possible de concilier fascisme et royauté, c'est bien vers l'Allemagne que se tournent progressivement mais résolument les regards des jeunes extrémistes roumains, séduits par la radicalité et la brutalité des nazis. Du reste, le recours à la violence physique, qui n'est resté qu'une vague menace dans la bouche des dirigeants d'Action française, a été systématique dans le royaume roumain. L'extrême-droite, réactionnaire, légaliste et relativement fidèle à la monarchie, placée sous la tutelle d'une autre génération de nationalistes intransigeants (Cuza, Goga...), s'y est d'ailleurs elle-même essayée. Opposants, minoritaires et juifs ont largement fait les frais des débordements de nombre de milices politiques. Enfin, si la droite extrême roumaine n'a jamais cherché à théoriser sa doctrine, elle professe avant toute chose un violent antisémitisme qui imprègne largement la société roumaine. L'antisémitisme obsessionnel et «éliminateur»⁹³ professé par A. C. Cuza n'a rien de commun avec l'antisémitisme «assimilateur»⁹⁴ de l'Action française et moins encore avec Bainville qui ne s'est jamais aventuré sur ce terrain. Cet antisémitisme empêche surtout l'élaboration d'une solide doctrine car il est justement indissociable d'un nationalisme inquiet, construit sur une identité récente, accentué par une tutelle mal assurée du Vieux Royaume sur les régions périphériques, et ce dans un contexte multiethnique prégnant. La décentralisation des pouvoirs, chère aux monarchistes de l'Action française, est une idée qui ne peut recueillir que l'hostilité des Roumains du temps, et pas seulement des extrémistes de droite, inquiets des velléités séparatistes des populations minoritaires.

Mais c'est bien entendu en politique étrangère que le désaccord entre Bainville et les jeunes nationalistes roumains éclate au grand jour. Car si le journaliste français partage avec ces derniers une hostilité viscérale à l'encontre de l'URSS et comprend leurs inquiétudes notamment sous l'influence des nouvelles orientations diplomatiques de la France au début des années trente, il n'en va plus du tout de même face à l'Allemagne. Pour Jacques Bainville, les pays latins doivent se rapprocher sur une base réactionnaire, monarchiste et traditionnaliste, excluant de fait les peuples germaniques. C'est d'ailleurs dans un article concernant la politique extérieure du III^e Reich que Bainville traite pour la seule et unique fois de la Garde de Fer à l'endroit de laquelle il n'exprime ni sympathie, ni complai-

93 *Ibid.*

94 *Ibid.*

sance. L'assassinat du président du Conseil Ion Duca au mois de décembre 1933 lui donne en effet l'occasion d'écrire: «Jean Duca n'a pas été frappé seulement parce qu'il avait dissous la ligue des Gardes de Fer, mais parce qu'il était fermement attaché à la Petite Entente et à la France.»⁹⁵ Il ajoute, dans son *Journal*: «Les amis de la France seront-ils supprimés l'un après l'autre?»⁹⁶ Il est aujourd'hui avéré par l'historiographie que l'aide de l'Allemagne à la Garde de Fer n'est intervenue que très tardivement, et en tout cas guère avant 1937. L'implication directe des nazis dans cet acte terroriste n'est donc pas avérée. Il s'explique principalement par la mesure de dissolution et la répression dont a fait l'objet le mouvement de Codreanu à la veille des élections législatives de décembre 1933. Pourtant, comme l'explique Traian Sandu, «l'assassinat de Duca, même s'il n'avait pas été commandité par Berlin, constituait néanmoins une mise en garde à l'encontre du personnel politique roumain tenté de donner des gages anti-légionnaires aux démocraties occidentales».⁹⁷ Il révèle également la détermination des gardistes à voir la politique extérieure de la Roumanie adopter un ton plus ferme à l'égard de la France et de l'URSS, ainsi que son évolution en un sens plus favorable à l'Allemagne. Ce que ne pouvait naturellement cautionner Bainville.

C'est en fin de compte l'incompréhension qui domine quand bien même les droites extrêmes des deux pays partagent une proximité de valeurs relative. Toutefois, la politique étrangère édifie entre elles une barrière insurmontable qui laisse à penser que Bainville était à n'en pas douter plus proche des élites traditionnelles du pays que de ses nationalistes extrémistes.

Il nous faut donc faire mentir Eugen Weber. Non, la Roumanie d'entre-deux-guerres n'était pas cette colonie de la droite française complaisamment dépeinte par l'historien. Certes, l'aura, la renommée ou encore le prestige de certaines figures françaises de droite étaient bien réels au sein d'une élite roumaine politisée, francophone et souvent francophile. Néanmoins, l'influence de Jacques Bainville et plus largement du nationalisme français est singulièrement diffuse en Roumanie. La présence de ses livres et de ceux de Maurras dans toutes les bonnes bibliothèques roumaines n'est pas tant le gage d'une influence que celui d'une visibilité particulière. Et c'est plutôt l'incompréhension qui domine entre les droites radicales des deux pays. Les tenants de l'Action française étaient en effet intellectuellement plus proches des élites politiques traditionnelles du pays, c'est-à-dire libérales, que des

95 Jacques BAINVILLE, *La Russie et la barrière de l'Est*, op. cit., pp. 228-229.

96 Jacques BAINVILLE, *Journal 1927-1935*, op. cit., p. 222.

97 Traian SANDU, «De Charles Maurras à Lucien Rebatet...», op. cit.

dirigeants des mouvements extrémistes roumains. Ces derniers, s'ils ont été un temps séduits par l'Action française, ont trouvé dans le mouvement monarchiste le contre-modèle d'une France démocratique et républicaine détestée qui restait pour la Roumanie, et donc aussi pour eux-mêmes, une référence culturelle et historique majeure et incontournable. Le contact précoce et limité – à tout point de vue – avec les penseurs de l'Action française a préparé et contribué à la radicalisation progressive de ces derniers. Dans ce contexte, Jacques Bainville était semble-t-il reconnu pour ses seuls travaux de journaliste ou d'historien. A l'inverse, l'intellectuel d'Action française ne s'est que modestement intéressé à la Roumanie, valorisant surtout un système de gouvernement monarchique qui, s'il répondait à ses conceptions et ses aspirations politiques, était honni par une part non négligeable de ceux là même qui auraient dû trouver chez le journaliste une source d'inspiration doctrinaire solide au service de leur mouvement. En somme, l'Action française en général, Bainville et ses pairs en particulier, furent, pour le nationalisme radical roumain de ces années difficiles, une référence, voire un repère, mais en aucun cas un modèle.